
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E C • 2 0 2 2

CONGRÈS DU CENTENAIRE 100 ANS D'HISTOIRE DE LA BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE RENNES 2-5 NOVEMBRE 2021
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

La philologie celtique à Paris depuis un siècle

En parlant de philologie, je veux me placer exactement dans la perspective des études de l'École pratique des hautes études (EPHE), 4^e section – section dont le titre révèle le programme : « Histoire et Philologie ». Il faut comprendre derrière le mot de « philologie » un type d'étude linguistique où domine la perspective historique et comparative, c'est-à-dire l'histoire des langues dans tous leurs éléments, grammaticaux, lexicaux, et la reconstruction ou restitution des formes communes auxquelles renvoient les différents dialectes connus ; au départ, cette « philologie » devait permettre d'accéder à l'étude des textes les plus anciens dans les langues classiques (latin et grec) et de fait beaucoup de gens estiment que la philologie inclut en son sein l'étude des textes anciens, depuis leur édition, jusqu'à l'élucidation complète de leur message, et même l'interprétation historique qui pourrait en découler. On voit tout de suite le nombre important de spécialités qui incombent au philologue : il doit faire des répertoires de noms communs et de noms propres, il doit rechercher leur étymologie (autant qu'il est possible), il doit éditer les documents linguistiques anciens en soumettant les variantes des manuscrits aux méthodes de la critique textuelle, etc.

Mais il y a davantage encore : il devrait maîtriser toutes les langues d'un secteur linguistique donné. En effet, en dehors des deux domaines de la « philologie latine » et de la « philologie grecque », on a été obligé de regrouper les langues par secteur, comme par exemple, « philologie romane », « philologie germanique », « philologie celtique ». C'est ainsi que nos disciplines étaient divisées au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sans doute pour des raisons d'économie, mais aussi parce que c'est le point de vue du comparatiste qui prime dans la linguistique de cette époque. Et tout spécialement dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes. Ainsi Antoine Meillet avait-il distribué les dialectes indo-européens entre ses élèves, Vendryes avait le celtique, Benveniste l'iranien, Renou l'indien, etc. Plusieurs de ces spécialistes enseignaient à l'EPHE - 4^e section. Bien sûr, si un philologue du secteur celtique peut atteindre une culture correcte dans les quatre principaux domaines linguistiques (irlandais, gallois, breton, cornique), il ne pourra publier des études originales que sur un ou deux domaines seulement,

et encore s'agira-t-il d'études spécialisées dans un seul secteur, par exemple les gloses bretonnes ou les inscriptions gauloises pour Léon Fleuriot, les textes de lois irlandais pour d'Arbois de Jubainville.

L'étude présente ne peut embrasser tous les aspects de l'enseignement et de la recherche en philologie celtique¹. Un manque de documentation ou d'informations m'empêche d'atteindre un traitement exhaustif du sujet. Il m'est difficile, par exemple, de reconstituer les programmes d'enseignement proposés autrefois dans les universités de Rennes et de Brest. De grands celtisants ont pu enseigner d'autres langues celtiques que le breton, à Rennes, sans qu'il n'en reste aucune trace². Fallait-il ne tenir compte que des résultats de leur recherche, c'est-à-dire de leurs publications scientifiques ? J'ai décidé de parler surtout de ce que je connaissais le mieux, c'est-à-dire des études celtiques à Paris (en signalant le cas échéant les interactions ou collaborations avec les centres de Rennes et Brest). Je prendrai pour point de départ l'œuvre de Joseph Loth, dernier titulaire d'une chaire de celtique au Collège de France mais fondateur de l'enseignement du celtique à l'université de Rennes. Puis j'essaierai de dégager les traits particuliers des principaux celtisants français depuis Joseph Loth, de façon à comprendre leur conception des études celtiques. La question que je me pose est la suivante : les enseignants de celtique se sont-ils souciés des autres langues celtiques que le breton ?

Joseph Loth (1847-1934), agrégé de grammaire, est formé à l'étude des langues classiques, latin et grec³. Il suit les conférences de l'EPHE, en particulier celles du celtisant Henri Gaidoz, et celles du Collège de France par Henri d'Arbois de Jubainville. C'est dire qu'il baigne dans la philologie celtique au sens strict, l'étude des langues celtiques médiévales, et la comparaison des mêmes langues en vue de recherches étymologiques. Son premier travail académique est une thèse⁴ sur *L'émigration bretonne en Armorique* (1883), un travail où il recense les principaux témoignages sur cette migration. C'est une thèse d'histoire médiévale, mais avec une certaine utilisation des arguments philologiques, comme les noms de personnes ou les noms de lieux dans les vies de saints. Faire une thèse d'histoire à partir de

1. Pour le seul breton, on peut citer un article de Gwenno Le Menn, paru dans le volume du centenaire de la Société archéologique du Finistère, « Où en sont les études sur la langue bretonne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIX, 1972, n° 2, p. 889-935. Pour les études celtiques, Jean Le Dû et Yves Le Gallo reviennent dans les grandes lignes sur l'histoire des études celtiques en France et en Bretagne dans le premier volume de *La Bretagne Linguistique* paru en 1985.

2. Il m'est difficile aussi de savoir quand sont apparus des lecteurs étrangers pour le gallois et l'irlandais dans les universités de Rennes et de Brest.

3. Voir sa nécrologie, VENDRYES, Joseph, « Joseph Loth », *Revue celtique*, 51, 1934, p. I-VI.

4. LOTH, Joseph, *L'émigration bretonne en Armorique du v^e au vi^e siècle de notre ère*, Rennes, E. Baraise, 1883, 260 p.

données linguistiques était exactement dans l'esprit de la 4^e section de l'EPHE, qui regroupait historiens et linguistes. Au cœur de la thèse, il y avait l'idée que le peuple parlant breton en Armorique venait de Grande-Bretagne ; le breton étant un rameau du groupe brittonique, c'est-à-dire le groupe auquel appartiennent aussi gallois et cornique.

Un peu plus tard, il publie dans les collections de l'EPHE son *Vocabulaire vieux-breton* (1884) qui en fait reprend toutes les gloses découvertes et éditées par Whitley Stokes⁵, aussi bien en vieux-gallois, vieux-cornique qu'en vieux-breton. Le titre lui-même⁶ indique qu'à l'époque des gloses, vieux-gallois, vieux-cornique et vieil-armoricain sont très proches l'un de l'autre, car *vieux-breton* sous la plume de Loth à cette époque signifie « brittonique ancien ». Dès lors, son domaine de spécialisation est nettement le vieux-breton, c'est-à-dire l'état le plus ancien du breton, l'état le plus proche des formes à restituer pour le brittonique commun.

Ensuite, Loth a publié *Les mots latins dans les langues brittoniques* (1892)⁷, choisissant ainsi de répertorier les étymologies les plus sûres, celles dont l'étymon est un mot latin, bien attesté à date historique (de la même façon, Vendryes consacra sa thèse secondaire aux emprunts latins en vieil irlandais, 1902).

Sur le plan de l'enseignement, Joseph Loth entre en 1884 à l'université de Rennes comme enseignant de grec ancien, mais ce bretonnant de Guémené-sur-Scorff, marié à une Galloise, obtient bientôt l'autorisation de faire des cours de langues celtiques. Son poste de Rennes est finalement transformé en une chaire de philologie celtique. À la même époque sont créées les *Annales de Bretagne* (1886), dont Joseph Loth va être un fidèle collaborateur. Sa première contribution aux *Annales* s'intitule « De l'importance des études de linguistique celtique au point de vue historique⁸ ». Les *Annales de Bretagne* vont aussi publier les travaux de ses élèves les plus brillants, comme Georges Dottin, qui a produit plusieurs ouvrages de référence en philologie celtique, comme un manuel de l'irlandais moyen (1913) et un ouvrage sur la langue gauloise (1918).

La succession de d'Arbois de Jubainville au Collège de France, en 1910, oppose Joseph Loth et Émile Ernault, qui représentent deux types de philologues celtisants.

5. Pour le vieux-breton, citons WH. STOKES, *Old Breton Glosses*, Calcutta, 1879 ; reproduit dans : *Revue Celtique* 4, 1880, p. 324-348 ; *Id.*, « The Breton glosses at Orléans », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* (Kuhns Zeitschrift), 26, 1883, 425-497.

6. J. LOTH, *Vocabulaire vieux-breton, avec commentaire, contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses*, Paris, F. Vieweg, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques », 57, 1884, ix + 249 p.

7. *Id.*, *Les mots latins dans les langues brittoniques (gallois, armoricain, cornique), phonétique et commentaire, avec une introduction sur la romanisation de l'Île de Bretagne*. Paris, E. Bouillon, 1892, iii + 246 p. Paru initialement dans les *Annales de Bretagne*, t. 6, 1890-1891, et 7, 1891-1892.

8. *Ibid.*, t. 1, 1, janv. 1886, p. 72-95.

On doit reconnaître les mérites éminents d'Émile Ernault, qui a édité presque tous les monuments moyen-bretons et a compilé les meilleurs lexiques historiques du breton ancien. Quant à l'issue de cette compétition, doit-on penser que le spécialiste du vieux-breton va l'emporter sur celui du moyen-breton, ou bien est-ce parce que Loth a déjà publié de nombreux répertoires onomastiques, à commencer par sa *Chrestomathie bretonne*, 1890⁹, où l'index de noms vieux-bretons des cartulaires reste une référence inégalée ? Concernant les études d'onomastique, il faudrait citer encore les *Noms des saints bretons*¹⁰, qui recense tous les noms de saints attestés dans les noms de paroisse en *plou*, *lan* ou *tre*. La science d'Ernault¹¹ valait bien celle de Loth, mais ses étymologies vont plus souvent en direction des dialectes français que vers les autres langues celtiques ou indo-européennes. En fait, on va élire non pas le candidat le plus productif en comparaisons étymologiques, mais plutôt celui qui a déjà une réputation bien établie de chef d'équipe, de maître de recherches, car Joseph Loth dirige beaucoup de thèses ou de diplômes de celtique dès 1910. Il a obtenu la création d'un laboratoire de phonétique expérimentale à Rennes, et son élève Pierre Le Roux est déjà engagé dans un travail d'exploration dialectale qui le conduira à publier l'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne*. Plusieurs élèves de Joseph Loth vont produire des éditions de textes bretons ou des descriptions dialectales : Largillière, Dottin, Cuillandre, Diverres... La légende dit que son bureau au Collège de France était ouvert à tous ses élèves et doctorants et que Joseph Loth les incitait à nourrir ses fichiers étymologiques avec toutes les références qu'ils pouvaient trouver. On a retrouvé de ses notes étymologiques dans les papiers de Vendryes, son élève. Joseph Loth avait donc une équipe de recherche à sa dévotion, entretenant un travail collectif sous la houlette bienveillante du maître. Parmi tous ces élèves, Pol Diverres (1880-1946) mérite une mention particulière : il édita les textes moyen gallois remontant aux médecins de Myddveu¹². À Paris, Joseph Loth dirigeait aussi l'éminente *Revue celtique*, une revue de niveau international créée en 1870, qui dura aussi longtemps qu'il resta en vie. En effet, le dernier tome, le 51, parut l'année même de sa mort, en 1934.

La philologie celtique selon Joseph Loth n'exclut aucun dialecte celtique, ni aucune époque. Il a puissamment contribué aux études corniques, il s'est intéressé aux nouveaux textes gaulois de La Graufesenque (lorsqu'ils furent publiés en 1924 par l'abbé Hermet). Joseph Loth a aussi une mentalité de vérificateur : il passe au

9. LOTH, Joseph, *Chrestomathie bretonne (armoricaïn, gallois, cornique)*. Première partie, *Breton armoricaïn*. Paris, E. Bouillon, 1890, IV + 528 p. Paru initialement dans les *Annales de Bretagne*, du t. 1, 1886, au t. 5, 1889-90.

10. *Id.*, *Les noms des saints bretons*, Paris, H. Champion, 1910, 149 p. Paru initialement dans la *Revue celtique*, t. 28, 1907 ; t. 29, 1908 ; t. 30, 1909.

11. Voir ERNAULT, Émile, « Sur l'histoire du breton », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1928, 67 p.

12. DIVERRES, P., *Le plus ancien texte des Meddygon Myddveu*, Paris, Le Dault, 1913.

peigne fin tous les écrits qui se publient, ainsi pour la *Welsh Grammar, Historical and Comparative* de John Morris-Jones (1913), un livre sur lequel il écrivit plus d'une centaine de pages de correction¹³. La même vérification a été appliquée à bien d'autres livres, ainsi à l'édition des *Drames corniques* par Norris¹⁴, au *Lexicon Cornu-britannicum*, le dictionnaire cornique du révérend Williams¹⁵, aux *Four Ancient Books* de William Skene¹⁶, au dictionnaire gallois de Silvan Evans¹⁷ et, bien sûr, à l'*Urkeltscher Wortschatz*¹⁸ de Stokes. Puis Joseph Loth se mit à publier des notules étymologiques innombrables, il y en a plus de 500 dans la *Revue celtique*. Il ne faudrait pas oublier de mentionner aussi des travaux d'une ampleur beaucoup plus grande : sa traduction des *Mabinogion* (d'après les deux manuscrits successivement¹⁹), puis son étude sur l'origine cornique de la légende de Tristan²⁰.

Il est probable qu'en passant de Rennes à Paris, en 1910, Joseph Loth n'abandonnait pas ses disciples bretons qui ont continué de travailler sous sa direction. Cependant, les résumés de ses cours au Collège de France font apparaître de nombreux thèmes de Protohistoire ou même d'archéologie. Il semblerait donc que Loth ait partagé son enseignement parisien entre des conférences grand public sur les Anciens Celtes, et des recherches étymologiques plus techniques pour lesquelles il bénéficiait de la collaboration de quelques disciples, comme Vendryes. L'archéologie jouera un mauvais tour à Joseph Loth lorsqu'il prendra fait et cause pour le docteur Morel à propos des inscriptions de Glozel, malgré l'avis défavorable de nombreux spécialistes. Joseph Loth s'est alors quelque peu discrédité auprès de ses collègues du Collège de France, et l'on peut se demander si ce conflit avec Camille Jullian n'est pas la cause principale de la disparition de la chaire de celtique. Joseph Loth avait fondé l'enseignement

13. Loth, Joseph, *Remarques et additions à la Grammaire galloise historique et comparée de John Morris-Jones*, Paris, E. Champion, 1919, 135 p. Paru d'abord dans la *Revue celtique*, t. 36, 1915-1916, et 37, 1917-1919.

14. *Id.*, « Études corniques, VI. Corrections à divers textes corniques, I. Les *Cornish Dramas* de Norris », *Revue celtique*, t. 26, 1905, p. 218-267.

15. *Id.*, *Remarques et corrections au Lexicon cornu-britannicum de Williams*, Paris E. Bouillon, 1902, 70 p. Paru d'abord dans la *Revue celtique*, t. 23, 1902, p. 237-302.

16. *Id.*, « Remarques aux *Four Ancient Books of Wales* », *Revue celtique*, t. 1, 1900, p. 328 sq.

17. *Id.*, « Additions et remarques au *Dictionary of the Welsh Language* du Rev. D. Silvan Evans, (A-D) », *Archiv für Celtische Lexicographie*, I, 1899, p. 400-470 ; *Id.*, « Addenda et corrigenda », *ibid.* p. 483-484.

18. *Id.*, « Remarques sur le *Wortschatz der Keltischen Spracheinheit* de Wh. Stokes », *Revue celtique*, t. 17, 1896, p. 434-443 ; t. 18, 1897, p. 89-99 ; t. 20, 1899, p. 344-455.

19. *Id.*, *Les Mabinogion, traduits en entier pour la première fois en français...*, 3 vol., Paris, E. Thorin, 1889, 349 p., 387 p. (d'après le ms. du *Livre Rouge de Hergest*) ; Cours de Littérature celtique d'H. d'Arbois de Jubainville, t. 3 et 4 ; *Les Mabinogion et autres romans gallois tirés du Livre Rouge de Hergest et du Livre Blanc de Rhydderch*, éd. entièrement revue, corrigée et augmentée, 2 vol., Paris, A. Fontemoing, 1913, 437 p., 479 p.

20. *Id.*, « Contributions à l'étude des *Romans de la Table Ronde* », *Revue celtique*, du t. 30, 1909, au t. 33, 1911.

du celtique à Rennes, mais il a peut-être contribué à la perte du poste au Collège de France. Pour sa défense, on peut rappeler que son prédécesseur, Henri d'Arbois de Jubainville, avait écrit des livres à propos des Anciens Celtes ou des « Premiers Habitants de l'Europe », mais les temps avaient changé, l'heure était maintenant à la spécialisation.

Georges Dottin (1863-1928)²¹ fut le disciple de Joseph Loth et son successeur à la chaire de grec de l'université de Rennes. Longtemps secrétaire de la *Revue celtique*, il a mené de nombreuses recherches : sur les parlers français de l'Ouest, sur le moyen-irlandais et sur le texte d'une pièce de théâtre en breton, *Louis Eumius*. Ayant accès au *fac-similé* du *Leabhar Breac*, il concentra ses recherches sur ces textes religieux, dont il édita de nombreux extraits pour illustrer son *Manuel de l'irlandais moyen*²². Son ouvrage le plus original est un livre intitulé *La langue gauloise*²³, où il présente tous les documents se rapportant à cette langue, en particulier la soixantaine d'inscriptions connues à cette époque. G. Dottin a sans doute donné des cours d'irlandais à l'université de Rennes ; en tout cas, les *Annales de Bretagne* reproduisent des textes d'examen en langue irlandaise qui sont extraits de son livre.

La chaire de celtique de Loth à Rennes passa à un autre élève, Pierre Le Roux (1874-1975)²⁴, qui travaillait d'arrache-pied à la constitution de l'*Atlas linguistique*²⁵. De plus, Le Roux a donné une grammaire remarquable du système verbal breton²⁶, où il montre aussi une excellente connaissance des grammaires galloise et cornique. Il a publié plusieurs articles de philologie bretonne dans les *Annales de Bretagne*. Le Roux a donné accès à la richesse des phénomènes dialectaux du breton. Son *Atlas* a permis au chanoine Falc'hun d'élaborer sa thèse sur l'*Histoire de la langue bretonne*²⁷. Plus tard un élève de Falc'hun, Jean Le Dû, a produit un *Nouvel Atlas linguistique* à partir de nouvelles enquêtes. Mais je laisse à d'autres le soin de retracer l'historique des études bretonnes et celtiques à Rennes, et à Brest.

21. Voir sa nécrologie par Joseph Loth, *Revue celtique*, t. 45, 1928, p. 435-439.

22. DOTTIN, Georges, *Manuel d'irlandais moyen*, 2 vol. (t. I, *Grammaire* ; t. II, *Textes et glossaire*) ; Paris, H. Champion, 1913 ; xxvii + 301 p. ; xxviii + 264 p.

23. *Id.*, *La langue gauloise, grammaire, textes et glossaire*, Paris, C. Klincksieck, 1918, xvii + 364 p.

24. Nécrologie par FLEURIOT, Léon, *Études celtiques*, t. 15, fasc. 1, 1976-1977, p. 335 ; bibliographie par LAMBERT, Pierre-Yves, *ibid.* p. 336-338. Fleuriot témoigne de ses cours de langues brittoniques.

25. LE ROUX, Pierre, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* (6 fasc. de cent cartes chacun) : I. Rennes, 1924 ; II. Rennes, 1927, III. Rennes, 1937 ; IV. Rennes, 1943 ; V. Rennes, 1953 ; VI. Rennes, 1963.

26. *Id.*, *Le verbe breton (morphologie, syntaxe)*, Rennes, 1930 ; rééd. Rennes-Paris, 1957, xviii + 493 p. (c'était sa thèse principale).

27. FALC'HUN, François, *L'histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, I. Texte, II. Figures, éd. ronéotée, 1950 ; rééd. imprimée, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

Le successeur de Loth comme maître des études celtiques est Joseph Vendryes (1875-1960)²⁸. Agrégé de grammaire, comparatiste, élève de Meillet, Gaidoz et d'Arbois de Jubainville, professeur de grammaire comparée puis de linguistique en Sorbonne, Vendryes a développé une grande compétence dans les langues celtiques médiévales et modernes. En 1925, il succéda à Gaidoz comme directeur d'études de philologie celtique à l'EPHE. Il fut secrétaire de la *Revue celtique* dans les dernières années d'existence de cette revue. Quand les éditeurs mirent fin à cette publication, il eut le courage de fonder dès 1936 une nouvelle revue, les *Études celtiques*, qui a survécu jusqu'à nos jours (éditée d'abord par Droz, puis Les Belles-Lettres, et maintenant CNRS-Éditions).

Son œuvre scientifique est infiniment variée, il a traité souvent de questions de linguistique générale, en utilisant volontiers les exemples offerts par les langues celtiques médiévales et modernes. De ses réflexions linguistiques, il a tiré un livre important, *Le langage, Introduction linguistique à l'histoire*²⁹. Son *Traité de grammaire comparée des langues classiques*³⁰, écrit en collaboration avec son maître Antoine Meillet, est longtemps resté le manuel incontournable sur la question, utilisé par les khâgneux ou les agrégatifs. Mais l'essentiel de sa production scientifique concerne les langues et littératures celtiques : nombreuses éditions de textes irlandais ou gallois, réflexions sur certains phénomènes comme « l'impersonnel », « les mots grammaticaux », « les étymologies croisées », « le relatif prégnant »³¹ et beaucoup de travaux comparatifs, ainsi « La position linguistique du celtique »³², et le *Lexique étymologique de l'irlandais*

28. Nombreuses nécrologies ; voir BACHELLERY, Édouard, *Annuaire de la IV^e section de l'EPHE*, 1961-1962, p. 19-29 ; *Id.*, *Études celtiques*, t. 9, fasc. 1 1960-1961, p. 7-17 ; BENVENISTE, Émile, *Bulletin de la Société de linguistique* 55, 1960, p. 1-9 ; LEJEUNE, Michel, *Annales de l'Université de Paris*, 30^e année, 1960, p. 253-256 ; MIRABEL, André, *Vie et langage*, 99, juin 1960, p. 295-299 ; MERLIN, Alfred, *Notice sur la vie et les travaux de M. Joseph Vendryes*, Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres (AIBL), 1960, 9 p. – Bibliographie de J. Vendryes dans : VENDRYES, Joseph, *Choix d'études linguistiques et celtiques*, Paris, C. Klincksieck, « Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris », 4, 1952, p. 336-350 ; complément à la bibliographie : LOICQ, Jean, *Études celtiques* t. 10, fasc. 2, 1963, p. 349-353.

29. Paris, La renaissance du livre, 1921, 439 p.

30. Paris, Champion, 1924, rééd. 1948, XIV- 684 p.

31. Cf. VENDRYES, Joseph, « Sur l'emploi impersonnel du verbe », *Celtica*, 3, 1956, p. 185-197, *Id.*, « Sur deux faits de syntaxe celtique, 1. Les locutions où sont répétés des mots de même racine en rapport grammatical, 2. L'homme outil grammatical », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 20, p. 179-189 ; *Id.*, « Sur l'étymologie croisée », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 51, 1955, p. 1-8 ; *Id.*, « Quelques cas d'étymologie croisée en celtique », *Études celtiques*, t. 8, fasc. 2, 1959, p. 298-314, *Id.*, « Sur un emploi du relatif : le relatif prégnant », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 44, 1948, p. 21-41.

32. *Id.*, « La position linguistique du celtique », *Proceedings of the British Academy*, 23, 1938, 41 p.

*ancien*³³, qu'il a laissé inachevé. Son étude de la syntaxe du verbe en vieil-irlandais l'a conduit à formuler la loi dite de Vendryes³⁴, sur l'infixation des pronoms dans les verbes composés. Sa contribution à l'étude du celtique ancien comprend des réflexions sur les graffites de La Graufesenque et une élucidation magistrale d'un graffite de Banassac³⁵.

Vendryes a eu de nombreux élèves et a exercé une grande influence. C'est en grande partie grâce à lui qu'un helléniste et comparatiste aussi doué que Michel Lejeune (1907-2000)³⁶ a pu s'intéresser au gaulois. Bien que Lejeune n'ait jamais revendiqué l'étiquette de celtisant, sa contribution scientifique à l'étude du celtique continental a été tout à fait décisive, tout comme son appui indéfectible (comme directeur du secteur des sciences humaines au CNRS) pour faciliter le travail des celtisants, d'une part, lorsqu'il a organisé le sauvetage des *Études celtiques* en leur trouvant un nouvel éditeur (les Éditions du CNRS), en 1978, et, d'autre part, en soutenant efficacement la création d'un laboratoire de recherches sous la direction de Léon Fleuriot (le « Centre d'Études celtiques »).

Pour résumer en quelques mots la contribution scientifique de Michel Lejeune : ses recherches sur les divers emplois de l'alphabet grec dans le bassin méditerranéen l'avaient amené à étudier tout particulièrement le gallo-grec, c'est-à-dire les inscriptions gauloises écrites en alphabet grec, mais aussi les inscriptions lépontiennes et gauloises de l'Italie du Nord (qui sont en alphabet étrusque). Avec l'appui de plusieurs archéologues, Lejeune se lança dans le répertoire des inscriptions gallo-grecques, puis élaborait le projet d'un corpus épigraphique gaulois, le *Recueil des inscriptions gauloises*, dont il publia lui-même la partie gallo-grecque³⁷ et les parties gallo-étrusque et gallo-latine sur

33. *Id.*, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettre A*, Paris-Dublin, Éditions du CNRS / DIAS, 1959, xxiv-106 p. ; *Lettres M, N, O, P*, 1960, 77, 25, 36, 17 p.

34. Ou « Vendryes'Restriction », cf. *Id.*, « La place du verbe en celtique », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 17, 1911-1912, p. 337-351.

35. *Id.*, « Les graffites gaulois de La Graufesenque », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 25, 1924, p. 34 sq. ; *Id.*, « Les inscriptions gauloises de Banassac-La Canourgue », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1956, p. 169-187 ; *Id.*, « Neddamon delgu linda », *Études celtiques*, t. 7, fasc. 1, 1955, p. 9-17.

36. Nécrologie par LAMBERT, Pierre-Yves, « Michel Lejeune », *Études celtiques*, t. 24, 1998-2000, p. 7-11. Voir aussi : *Id.*, « Michel Lejeune et le défi des inscriptions nouvelles », dans Frédérique BRIVILLE, Isabelle BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune*, actes des Journées d'étude organisées à l'Université Lumière - Lyon II, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2-3 février 2006, « Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée », 43, « Série linguistique et philologique », 6, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2009, p. 217-233.

37. LEJEUNE, Michel, *Textes gallo-grecs (Recueil des inscriptions gauloises, R.I.G., t. I)*, Paris, Éditions du CNRS, 1985 ; 45^e supplément à *Gallia*, x + 459 p.

Pierre³⁸. J'ai longtemps été l'élève de Michel Lejeune, je me souviens d'avoir assisté à des conférences de l'EPHE où il nous faisait lire la tablette de Chamalières ou la tablette du Larzac (1983-1984). J'étais un jeune chercheur, et participais activement aux recherches étymologiques qu'il nous invitait à entreprendre. Le séminaire de Lejeune (déjà émérite) rassemblait alors au moins trois celtisants, Bachellery, Fleuriot et moi, plus des paléographes, comme Marichal, plus des comparatistes. La plaquette³⁹ qui fut le produit de cette coopération donnait la parole à plusieurs celtisants, dont Fleuriot et moi-même. J'ai eu plus tard la charge de terminer la publication du *Recueil des inscriptions gauloises*, dont le dernier volume⁴⁰, paru en 2002, comprenait justement les grands plombs magiques, les graffites gaulois de La Graufesenque et la coupelle de Banassac.

Je dois revenir en arrière pour honorer la mémoire de plusieurs celtisants comparatistes qui ont collaboré avec Vendryes ou qui lui ont succédé.

Dès les années précédant la Seconde Guerre mondiale, Vendryes a eu plusieurs élèves de talent qui se spécialisaient dans les études celtiques : d'abord Marie-Louise Sjoestedt Jonval⁴¹ (1900-1940), comparatiste, élève aussi de Meillet, auteur de plusieurs travaux de grammaire comparée⁴² et de linguistique descriptive des langues celtiques (plus précisément le dialecte irlandais du Kerry)⁴³. Cette brillante élève de Vendryes fut recrutée pour devenir sa collègue à l'EPHE, avec un intitulé de philologie celtique (spécialisation : irlandais) en 1929-1930. Elle disparut prématurément en 1940. Elle fut remplacée dans sa direction d'études de philologie celtique par un autre élève de Vendryes, Édouard Bachellery (1907-1988)⁴⁴, un agrégé d'anglais marié à une Galloise, et très intéressé par toute la culture galloise. Édouard Bachellery fit des séjours en Irlande et en Bretagne (à Plouigneau) pour mieux connaître la prononciation de l'irlandais et du breton. Sans être un comparatiste de formation, il avait à cœur

38. *Id.*, *Textes gallo-étrusques ; textes gallo-latins sur pierre (Recueil des Inscriptions Gauloises, R.I.G. t. II fasc. 1)*, Paris, Éditions du CNRS, 1988 ; 45^e supplément à *Gallia*, XIV + 196 p.

39. *Id.*, avec LÉON FLEURIOT, PIERRE-YVES LAMBERT, ROBERT MARICHAL, ALAIN VERNHET, *Le plomb magique du Larzac et les sorcières gauloises*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, 91 p. D'abord paru dans la revue *Études celtiques*, t. 22, 1985, p. 95-177.

40. LAMBERT, PIERRE-YVES, *Textes gallo-latins sur instrumentum (Recueil des inscriptions gauloises, R.I.G., t. II, fasc. 2)*, Paris, CNRS-Éditions, 2002 ; 45^e supplément à *Gallia*, 428 p.

41. Nécrologies : par RENOU, LOUIS, dans *Marie-Louise Sjoestedt (1900-1940) In memoriam*, Paris, Droz, 1941, p. 3-11 ; par VENDRYES, JOSEPH, *Études celtiques* t. 4, fasc. 2, 1948, p. 428-433.

42. SJOESTEDT, MARIE-LOUISE, *L'aspect verbal et les formations à affixe nasal en celtique*, Paris Champion, « Collection de la Société de linguistique de Paris », 19, 1926, 212 p.

43. SJOESTEDT, MARIE-LOUISE, *Phonétique d'un parler irlandais de Kerry*, Paris, Leroux, « Collection de documents linguistiques », 4, 1931 190 p. ; SJOESTEDT-JONVAL, MARIE-LOUISE, *Description d'un parler irlandais de Kerry*, Paris, Champion, vol. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques », 270, 1938, 222 p.

44. Nécrologie de Édouard Bachellery par LAMBERT, PIERRE-YVES, *Études celtiques*, t. 25, 1988, p. 8-14.

de connaître aussi bien que possible les langues médiévales celtiques – y compris le moyen-breton. Sa thèse consista dans l'édition d'un poète du ^{xv}^e siècle, Gutun Owain⁴⁵. À ses yeux, son rôle principal devait être de transmettre tout ce qu'il avait appris, dans des conférences extrêmement riches (souvent cinq heures de suite, de façon à pouvoir lire des textes en irlandais ancien, irlandais moderne, gallois moyen et moyen-breton !). Mais on ne doit pas passer sous silence son travail énorme de lecture critique, avec tous les comptes rendus qu'il a écrits sur les livres qui ont fait date, comme ceux de Kenneth Jackson, d'Ifor Williams, de Thomas Parry⁴⁶... Ce travailleur infatigable a réussi à faire vivre la revue fondée par Vendryes et à continuer le travail de son maître sur l'étymologie de l'irlandais⁴⁷.

On comptait parmi les auditeurs de Bachellery aussi bien Donatien Laurent que M. Cochevellou, aussi bien Léon Fleuriot que l'auteur de ces lignes. De l'enseignement de Bachellery, j'ai retenu l'importance qu'il attachait à la pratique des langues celtiques vivantes : le gallois n'avait pas de secret pour lui, mais il était tout autant capable de prononcer exactement le breton de Plouigneau (dont il a laissé un vocabulaire inédit, en écriture phonétique) ou l'irlandais du Connamara. Le même était rompu aux méthodes de la nouvelle philologie, concernant les gloses vernaculaires : il a livré une remarquable édition de nouvelles gloses irlandaises à Priscien⁴⁸.

D'autres élèves de Vendryes se sont intéressés au celtique, comme Jean Gagnepain, auteur d'une étude sur la grammaire du vieil-irlandais⁴⁹, et devenu professeur de linguistique à l'université de Rennes II.

Léon Fleuriot (1923-1987)⁵⁰ fut le successeur d'Édouard Bachellery comme directeur d'études de philologie celtique à l'EPHE (en 1978) mais il était déjà professeur de langues celtiques à l'université de Rennes. Élève de Bachellery pendant

45. BACHELLERY, Édouard, *L'œuvre poétique de Gutun Owain, barde gallois de la deuxième moitié du quinzième siècle, édition critique du texte avec traduction et notes*, deux fascicules, Paris, H. Champion, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques », 277^e fasc., 1950 et 1951, 374 p.

46. Compte rendu de Kenneth Jackson, *Language and History in Early Britain, Études celtiques*, t. 7, 1, 1955, p. 187-194 ; Compte rendu de Kenneth Jackson, *A Historical Phonology of Breton, ibid.*, t. 12, 2, 1970-1971, p. 693-702 ; Compte rendu de Ifor Williams, *Canu Taliesin, ibid.*, t. 9, fasc. 2, 1961, p. 606-613 ; Compte rendu de Thomas Parry, *Gwaith Dafydd ap Gwilym, ibid.*, t. 6, fasc. 2, 1953-1954, p. 415-421.

47. BACHELLERY, Édouard, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, lettres R-S*, Paris, Éditions du CNRS, 1974 ; en association avec Pierre-Yves LAMBERT, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien de J. Vendryes, lettres T-U*, Paris, Éditions du CNRS, 1978 ; *Lettre B*, Paris, Éditions du CNRS, 1981 ; *Lettre C*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.

48. BACHELLERY, Édouard, « Les gloses irlandaises du manuscrit Paris Latin 10290 », *Études celtiques*, t. 11, fasc. 1, 1964-1965, p. 100-130.

49. GAGNEPAIN, Jean, *La syntaxe du nom verbal dans les langues celtiques I. Irlandais*, Paris, Klincksieck, 1963.

50. Nécrologie de Léon Fleuriot par LAMBERT, Pierre-Yves, *Études celtiques*, t. 24, 1987, p. 8-11. Bibliographie de Léon Fleuriot par Gwenno Le Menn, dans Gwenno Le Menn, Jean-Yves Le Moing (éd.),

plus de seize ans, Fleuriot, agrégé d'histoire et professeur d'histoire dans le secondaire, avait acquis de solides connaissances à propos de toutes les langues celtiques. Il fit ses thèses en éditant deux corpus de gloses en vieux-breton extrêmement importants, des gloses aux écrits scientifiques de Bède (dans le ms. d'Angers, Médiathèque Mun., n° 477) et des gloses sur les *Institutiones Grammaticae Latinae* de Priscien (c'est le ms. de Paris, BnF Lat. 10290, déjà cité). Ces deux corpus multipliaient le nombre de gloses par quatre. Et surtout, ils fournissaient de nombreuses phrases, donc des informations grammaticales précieuses : verbes conjugués, pronoms, conjonctions de subordination, phénomènes de syntaxe, etc. Malheureusement, Fleuriot publia les nouvelles gloses comme celles du *Vocabulaire vieux-breton* de Loth, c'est-à-dire sous forme de lexique. La *Grammaire du vieux-breton* (1964) lui permit cependant de dégager une synthèse des résultats obtenus, mais, entre un lexique et une synthèse, Fleuriot avait manqué ce que préconisaient désormais les nouveaux philologues : une lecture contextualisée, une approche globale du commentaire vernaculaire et du travail de critique, une compréhension approfondie des méthodes du glossateur. Quoi qu'il en soit, Fleuriot avait déjà accompli un travail tout à fait honorable. Le nouveau docteur ès lettres obtint une chaire de celtique à Rennes.

À Rennes, exerçait le redoutable Christian Guyonvarc'h (1926-2012), chargé de cours de langues celtiques et directeur d'une revue de « celtisme », *Ogam*. Guyonvarc'h passait pour être le seul à maîtriser l'irlandais ancien et la grammaire comparée des langues celtiques. Fleuriot n'avait que Guyonvarc'h pour défendre la conception traditionnelle des études celtiques : les autres enseignants (comme Per Denez) considéraient que leur mission principale était d'enseigner le breton, pour défendre la langue et la culture bretonnes. Du fait de l'impopularité de Guyonvarc'h, Fleuriot eut du mal à maintenir des cours de langues celtiques autres que le breton. Je dois dire que c'est à partir du seul témoignage de Fleuriot que j'ai eu connaissance des conflits rennais.

En tout cas, Fleuriot forma à Rennes plusieurs étudiants qui se lancèrent ensuite dans la recherche ou l'enseignement du breton⁵¹, ainsi Gwennaél Le Duc, qui lui succéda à l'université de Rennes. De façon logique, lorsqu'il fut élu directeur d'études à l'EPHE, Fleuriot consacra ses conférences de Paris à la comparaison celtique.

J'ai personnellement succédé à Fleuriot comme directeur d'études à l'EPHE en 1987. Chercheur dans son équipe au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), j'avais jusqu'ici travaillé avec É. Bachellery à la continuation du *Lexique*

Bretagne et Pays celtiques, Langues, histoire, civilisation, Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot 1923-1987, Saint-Brieuc-Rennes, Skol / Presses universitaires de Rennes, 1992, p. 19-47.

51. Ses nombreux disciples ont contribué à l'ouvrage cité dans la note précédente.

étymologique de l'irlandais ancien de Joseph Vendryes⁵². J'avais eu l'occasion d'exprimer des vues divergentes de celles de Fleuriot sur plusieurs questions : d'abord l'interprétation de certains mots gaulois dans la tablette de Chamalières⁵³ ou celle du Larzac⁵⁴ ; puis, la traduction et l'exploitation des nouvelles gloses bretonnes. Une vingtaine d'années après la publication⁵⁵ de ces nouvelles gloses en 1964, il n'y avait pas eu d'autre son de cloche en dehors d'un compte rendu très riche de Bachellery⁵⁶. Fort des enseignements de la nouvelle philologie des gloses, enseignée notamment par la linguiste hollandaise Maartje Draak⁵⁷ (pour ce qui concerne le celtique), j'ai cherché à contextualiser les nouvelles gloses, en retrouvant le fil de raisonnement du glossateur, en comparant d'autres corpus de gloses sur les mêmes auteurs latins, et j'ai pu ainsi améliorer ou même corriger⁵⁸ quelques-unes des interprétations données par Fleuriot.

Devenu directeur d'études, j'ai cherché à transmettre, à mon tour, nos connaissances sur les langues celtiques médiévales (un cours hebdomadaire essentiellement consacré à l'irlandais ancien et au moyen gallois). J'ai eu l'occasion d'approfondir l'étude linguistique des dialectes celtiques dans le cadre d'un programme de recherche Eurotyp (typologie des langues d'Europe) : il s'agissait d'appliquer la méthode typologique aux relations syntaxiques et notamment aux relations entre verbe et actants⁵⁹. Puis, j'ai hérité des différents programmes laissés inachevés par mes prédécesseurs : d'abord le

52. Nous avons travaillé ensemble à la publication des lettres R-S, T-U, B, C (voir n. 46 ci-dessus). J'ai édité seul le tome suivant, *LEIA* Lettre D, 1996.

53. LAMBERT, Pierre-Yves, « La tablette gauloise de Chamalières », *Études celtiques*, t. 16, 1979, p. 141-169. Même s'il propose quelques bonnes analyses, la thèse principale de cet article est fautive. Voir, plus tard, *Id.*, « A restatement on the Gaulish tablet from Chamalières », *The Bulletin of the Board of Celtic Studies*, 34, 1987, p. 10-17.

54. Voir la publication collective citée plus haut n.38.

55. FLEURIOT, Léon, *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, Klincksieck, 1964, 373 p., VIII pl.

56. BACHELLERY, Édouard, *Compte rendu du Dictionnaire des gloses en vieux-breton, et du livre intitulé Le vieux breton, éléments d'une grammaire*, *Études celtiques*, t. 11, fasc. 1, 1964-65, p. 191-199.

57. DRAAK, Maartje, « The higher teaching of Latin grammar in Ireland during the ninth century », *Mededelingen der koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen*, Afd. Letterkunde, Nieuwe reeks, Deel 30, n° 4, p. 109-144, Amsterdam, 1967.

58. Études parues dans les t. 19 à 24 des *Études celtiques*.

59. LAMBERT, Pierre-Yves, « L'impersonnel en celtique », dans R. AMBROSINI, M. P. BOLOGNA, F. MOTTA, CH. ORLANDI (dir.), *Scribthair a ainm n-ogaim, Scritti in memoria di Enrico Campanile*, a cura di R. AMBROSINI, M. P. BOLOGNA, F. MOTTA, CH. ORLANDI, Firenze, Pacini Editore, 1997, p. 491-514 ; *Id.*, « L'impersonnel », dans Jack FEUILLET (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin-New York, Mouton / de Gruyter (Empirical approaches to language typology, 20 ; Eurotyp, 2), 1997, p. 295-345 ; *Id.*, « L'actance dans les langues celtiques », *ibid.* p. 811-847 ; *Id.*, « Pour une typologie des phrases nominales celtiques », dans Lea SAWICKI, Donna SHALEV (éd.), *Donum grammaticum, Studies in Latin and Celtic Linguistics in honour of Hannah Rosén*, Peeters, Leuven, *Orbis*, supplementa, t. 18, 2002, p. 201-213.

Recueil des inscriptions gauloises ; pour ce dernier, j'ai édité le dernier volume⁶⁰, les textes gravés en alphabet latin sur l'*instrumentum*, c'est-à-dire les objets mobiliers, vases, coupes ; le *Lexique étymologique de l'irlandais ancien* de J. Vendryes, dont j'ai publié seul deux nouveaux fascicules (C, 1987 et D, 1996). Enfin, l'édition du volume annuel des *Études celtiques*, que je dirige depuis cinq ans. L'éméritat obtenu en 2015 et renouvelé depuis m'a permis jusqu'ici de continuer les conférences de l'EPHE.

Au terme de ce défilé chronologique des spécialistes de celtique, je voudrais signaler les ouvrages et les contributions les plus marquantes. Des livres comme la *Grammaire du vieil-irlandais* de Vendryes (1908) ou le *Manuel de l'irlandais moyen* par Dottin (1913) sont aujourd'hui complètement dépassés, ils ont été remplacés par des études plus complètes, plus exactes. On retient de Dottin son livre pionnier sur *La langue gauloise* qui en 1918 réunissait toutes les connaissances disponibles sur ce dialecte. De Vendryes, on retient ses études grammaticales et linguistiques, et son *Lexique étymologique de l'irlandais*, inachevé. De Lejeune, on retient une méthode épigraphique exemplaire, et une analyse linguistique incomparable de nombreux mots gaulois. Presque tous les celtisants se sont occupés d'étymologie, de mythologie, d'histoire littéraire, et en particulier des sources de la Matière de Bretagne. Je n'ai pas cité les noms de savants qui ont été amenés à utiliser les sources celtiques, comme Georges Dumézil, ou Jean Marx, ce sont, si j'ose dire, des celtisants occasionnels.

Il convient aussi de souligner comment les institutions universitaires ont favorisé une sorte d'école parisienne des études celtiques, d'une part, grâce à la direction d'études de philologie celtique de l'EPHE, qui offrait une formation complète et adaptée aux futurs celtisants, et, d'autre part, grâce à l'existence d'un organe de communication comme la *Revue celtique*, continuée à partir de 1936 par les *Études celtiques*. Il y a même eu une chaire au Collège de France, jusqu'en 1934. Vendryes comme Loth ont été des piliers de la Société de linguistique de Paris, où leurs communications ont été nombreuses. La philologie celtique a même été à l'honneur : plusieurs celtisants ont reçu des charges administratives ou des distinctions honorifiques. Plusieurs ont été membres de l'Institut, comme La Villemarqué, d'Arbois de Jubainville, Loth, Vendryes, Lejeune. Mais, avant ces distinctions, ils avaient eu de lourdes responsabilités administratives, Loth a été doyen de la faculté des lettres de Rennes, comme Dottin, et Vendryes l'a été à l'université de Paris.

Cependant, il faut aussi reconnaître qu'il y a eu chez certains collègues de l'hostilité ou du mépris envers la philologie celtique. Déjà en 1898, Loth admet⁶¹ que « le public lettré conserve sur les choses celtiques les idées les plus fausses et

60. Cf. note 36.

61. Loth, Joseph, « Les études celtiques, leur importance et leur avenir », *Revue internationale de l'enseignement*, 1898, p. 404-413.

les plus surannées » ; il appelait à « la création de nouveaux foyers de celtisme ». Faut-il rappeler qu'il existe des postes d'études celtiques à Bonn, Oxford, Cambridge, sans compter les nombreux postes en Irlande, en Écosse et au Pays de Galles ? Paris, Bonn, Oxford et Cambridge se sont longtemps soutenus mutuellement. Les Congrès internationaux d'études celtiques, tous les quatre ans, font se rencontrer les collègues, qui non seulement enrichissent leurs connaissances, mais tissent des liens personnels forts. Je signalerai en passant que les bourses John Rhys de l'université d'Oxford ont été un grand soutien pour beaucoup de nos étudiants ou de nos collègues, et je me félicite personnellement d'en avoir bénéficié en 1987. Malheureusement, le poste de l'EPHE à Paris est aujourd'hui en danger : je n'ai pas eu de successeur.

D'autre part, la tendance actuelle est de considérer les études celtiques comme une sorte de spécialisation personnelle, un *hobby*, qui ne constitue qu'un appoint dans la compétence d'un universitaire. C'est souvent le cas en dehors des îles britanniques. Ainsi, la plupart des celtisants germanophones aujourd'hui donnent un cours de celtique en plus de leur enseignement principal qui traite de linguistique générale, de grammaire comparée, latin, grec, ou langue vivante de grande diffusion, littératures médiévales, etc. C'est une sorte de marginalisation ; le celtique devient un enseignement facultatif, dépendant de la bonne volonté ou de l'initiative individuelle. On pouvait s'attendre à une telle situation pour les linguistes ou les comparatistes, mais c'est peut-être plus difficile à assumer lorsque l'on a un enseignement principal assez éloigné du celtique. Linguistes et comparatistes sont effectivement prédestinés à faire un jour une incursion dans le monde celtique : c'est ce qui est arrivé à Victor Henry, professeur de grammaire comparée, ou à Dumézil, spécialiste de la restitution des mythes indo-européens.

De plus, il faut admettre que quelques non universitaires ou non professionnels ont travaillé dans les études celtiques, et certains même avec éclat : il suffira de rappeler le cas de Whitley Stokes, éditeur de presque tous les grands textes irlandais, éditeur des gloses galloises et des premiers gloses en vieux-breton, auteur du premier livre scientifique sur les racines celtiques (*Urkeltischer Sprachschatz*). Plus près de nous, on peut citer Jord Pennaod, plus tard Albert Deshayes, Xavier Delamarre, autour d'un dictionnaire étymologique du gaulois (mais ce dernier est finalement entré au CNRS). Les « amateurs » ont donc beaucoup apporté aux professionnels.

Il convient enfin de rappeler qu'il y a eu des critiques violentes contre le concept même de philologie celtique. Rappelons la satire de Roparz Hemon, contre les cours de philologie celtique dispensés à la Sorbonne, et plus exactement à l'EPHE. Il raconte⁶² comment il est tombé sur un tel cours en 1928, c'est-à-dire probablement un cours de celtique de Joseph Vendryes. Roparz Hemon prétend qu'il n'a entendu

62. HEMON, Roparz, « Studi ar Yezoniezh », *Gwalarn*, niv. 15, Pevare bloavez, Diskar Amzer 1928, p. 59-63.

qu'un ramassis de sottises : sous prétexte d'expliquer un texte en langue celtique, le conférencier accumule les étymologies, citant des langues étrangères de toute provenance que personne ne comprend. Roparz Hemon se moque des lois phonétiques inventées par les linguistes, il les cite comme Molière citait Diafoirus ou bien le Maître de philosophie dans le *Bourgeois gentilhomme*. Cette violente attaque montre que la philologie celtique passait déjà pour une science dépassée, sans intérêt.

Roparz Hemon voulait faire table rase d'une certaine linguistique, la linguistique comparée. Néanmoins, il approuve le travail lexicographique, sitôt qu'il est libéré du bagage étymologique. Il prône la constitution d'un dictionnaire breton-français, sans étymologie. Mais il défend aussi l'idée d'un breton unifié, permettant de dépasser les différences dialectales ; et d'un breton débarrassé des emprunts au français. Ce n'est donc pas du tout une description de l'usage réel des locuteurs. Le même purisme le conduit bizarrement à défendre la cause de l'esperanto comme langue commune.

Le mouvement *Gwalarn* a tout de même des aspects positifs⁶³ : il cherche à élaborer une langue littéraire, et il incite les jeunes auteurs à publier en breton dans divers domaines, notamment dans le théâtre, le roman, la poésie. Il est sûr que le breton à l'Université méritait mieux que des cours restreints à la linguistique historique et à l'étymologie des mots. *Gwalarn* a voulu faire du breton une langue de culture : il s'agissait non seulement de mieux connaître les parlers, mais d'élaborer des normes, d'orthographe et de lexique, afin d'échapper aux variations dialectales, c'est à ce prix que (croyait-on) pourrait naître une véritable littérature bretonne. Le contexte politique (l'essor des petites nations) et surtout la perception des premiers signes de déclin dans le nombre des locuteurs permettent de comprendre les violences verbales de *Gwalarn* : les universitaires ne pouvaient plus ignorer la dégradation de la situation linguistique. Les progrès de l'identité bretonne ont repris après-guerre, avec la multiplication des associations culturelles, et des cours de breton. Derrière les combats épiques entre universitaires de Rennes, il s'agissait de savoir ce qui motivait les enseignants de « Breton et Celtique » : maintenir un certain niveau de connaissance et de pratique du breton ; ou déployer devant les collègues la richesse des faits linguistiques celtiques. Le débat reste ouvert.

Pierre-Yves LAMBERT

Directeur d'études (émérite) de philologie celtique à l'EPHE, IV^e section, Paris

63. Cf. [*Id.*,] « « Gwalarn » e Breiz », *Gwalarn*, niv. 9, Trede Bloaveziad, Nevez amzer 1927, p. 3-7.

RÉSUMÉ

L'historique des études de philologie celtique montre le rôle central de Paris, grâce à l'existence de deux postes d'enseignement, la chaire de celtique du Collège de France et la direction d'études à l'École Pratique des Hautes Études, grâce aussi à l'existence d'une revue scientifique internationale, la *Revue Celtique*, dont la direction se confond avec les titulaires des enseignements de celtique. Joseph Loth, formé par les spécialistes parisiens, commença sa carrière à Rennes, où il forma à son tour un grand nombre de linguistes comme Georges Dottin, Pierre Le Roux etc. Son passage de l'Université de Rennes au Collège de France en 1910 semblait assurer l'avenir de la philologie celtique, dans une voie où l'étude du brittonique était prédominante. Mais Joseph Loth n'a pas eu de successeur au Collège de France. Joseph Vendryes, professeur de grammaire comparée, et linguiste d'envergure, put initier de nombreux chercheurs à la philologie celtique grâce à sa direction d'études à l'EPHE. Son œuvre scientifique démontre une grande compétence dans l'histoire des langues celtiques et plus particulièrement de l'irlandais. Il réussit à rétablir une direction d'études de philologie celtique au profit d'abord de Marie-Louise Sjoestedt-Jonval, puis d'Édouard Bachellery. En 1936, Vendryes fonda une nouvelle revue, les *Études celtiques*, pour remplacer l'ancienne *Revue Celtique*, défailante. Un élève de Bachellery, Léon Fleuriot, connu en partie le même destin que Loth : formé à Paris, il enseigna longtemps les langues celtiques à Rennes et succéda à Bachellery comme directeur d'études (cumulant) à l'EPHE. Comme Loth, il a formé de nombreux élèves en Bretagne. Spécialiste du vieux-breton et de la philologie des gloses, il a été confronté à un recentrage des études celtiques, quand la défense et l'enseignement des langues vivantes sont devenus prioritaires par rapport aux questions purement philologiques (histoire et étymologie des différentes langues celtiques). La disparition de la direction d'études de philologie celtique à l'EPHE en 2015 témoigne de la même évolution.

VOLUME I

Le congrès de Rennes

Alain CROIX – Soixante années d'histoire en Bretagne

Bruno ISBLED – La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1920-2021

Françoise MOSSER – Entre érudition et convivialité : souvenirs de la SHAB il y a cinquante ans

Pierre-Yves LAMBERT – La philologie celtique à Paris depuis un siècle

Ronan CALVEZ – Une présence, en creux : la langue bretonne dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (1920-1974)

Anne VILLARD-LE TIEC, Myriam LE PUIL-TEXIER, Théophane NICOLAS – Les apports récents de l'archéologie sur les Gaulois, vus à travers les pratiques funéraires armoricaines

André Yves BOURGES – De M^{re} Duchesne à la Vallée des saints : un siècle d'avatars hagiologiques en Bretagne (1920-2020)

Magali COUMERT – Les migrations bretonnes et britanniques au haut Moyen Âge, un siècle de questionnements

Florian MAZEL – La « réforme grégorienne » en Bretagne entre Église, religion et société : les avatars historiographiques d'une vieille question

Michel NASSIET – La recherche historique sur Anne de Bretagne

Dominique LE PAGE – Union et intégration de la Bretagne à la France, de l'État breton au début du règne de Louis XIV : historiographie et débats

Philippe HAMON – Les guerres de Religion en Bretagne (1560-1598) : tempête dans un âge d'or ? Jeux d'échelle historiographiques

Pierrick POURCHASSE – Les activités maritimes de la Bretagne à l'époque moderne

Olivier CHALINE – La Bretagne et la frontière maritime d'État

Gauthier AUBERT – Vive le roi sans l'absolutisme ? Un siècle d'histoire de la monarchie absolue en Bretagne (1920-2020)

Philippe JARNOUX – Un « âge d'or » ? Regards historiographiques sur la société bretonne des Temps modernes

Solenn MABO – La Révolution en Bretagne trente ans après le Bicentenaire : une question toujours vivante ?

Christian BOUGEARD – L'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : construction, champs, enjeux

Yvon TRANVOUEZ – Essor et déclin d'une historiographie régionale : l'histoire religieuse de la Bretagne contemporaine (1985-2021)

Isabelle GUÉGAN, Brice RABOT – L'histoire rurale de la Bretagne depuis un siècle

VOLUME II

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES – Deux chercheurs gallois sur le terrain breton. Un demi-siècle d'aventures

Daniel LE COUÉDIC – Un siècle d'urbanisme à la mode de Bretagne

Jacqueline SAINCLIVIER – Les femmes dans les sociétés historiques de Bretagne

Sébastien CARNEY – Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui)

Philippe GUIGON – Le « A » de SHAB : « archéologie » ou « amnésie » ?

Yann CELTON – Un type clérical, les prêtres érudits. L'exemple des clercs historiens et historiens de l'art en Bretagne au XX^e siècle

Thierry HAMON – Un siècle de recherches en histoire du droit breton (1920-2021)

Cyprien HENRY – Les sociétés historiques et l'édition des sources en Bretagne au XX^e siècle

Manon SIX – L'histoire de Bretagne au Musée de Bretagne

Jean-Luc BLAISE – Table ronde. Les sociétés historiques et la protection du patrimoine, hier et aujourd'hui

(participants : Christine JABLONSKI, Michèle Le Bourg, Solen PERON, Alain PENNEC, Christophe MARION)

Pascal ORY – Conclusions

Denise DELOUCHE – Vingt-cinq ans d'expositions et de publications en Bretagne sur la peinture

Isabelle BAGUELIN, Cécile OULHEN, Hervé RAULET, Xavier de SAINT CHAMAS – La Conservation régionale

des Monuments historiques de Bretagne : dix ans d'activités

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2021

40 € (pour les 2 volumes)



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE